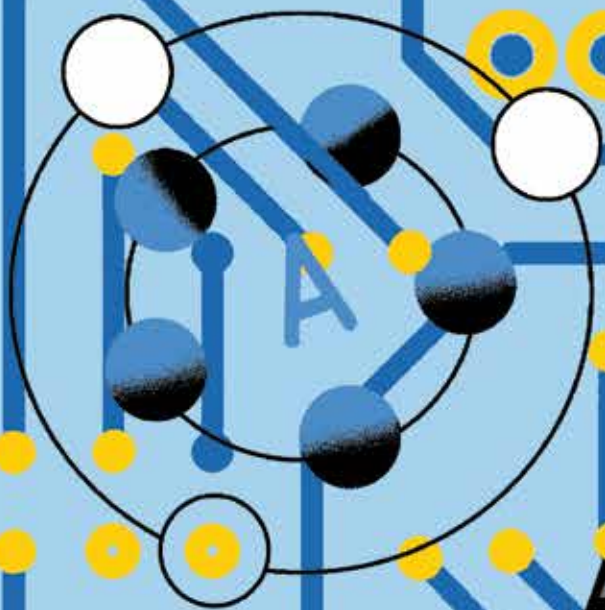


72

HDS



Le Département

mise sur l'innovation



SOMMAIRE

**FACE À LA
CRISE SANITAIRE**

p 6-7

**UN BUS « SANTÉ
FEMMES » CONTRE
L'ISOLEMENT**

p 8-9

**LE COLLÈGE
À LA MAISON
GRÂCE AUX ROBOTS**

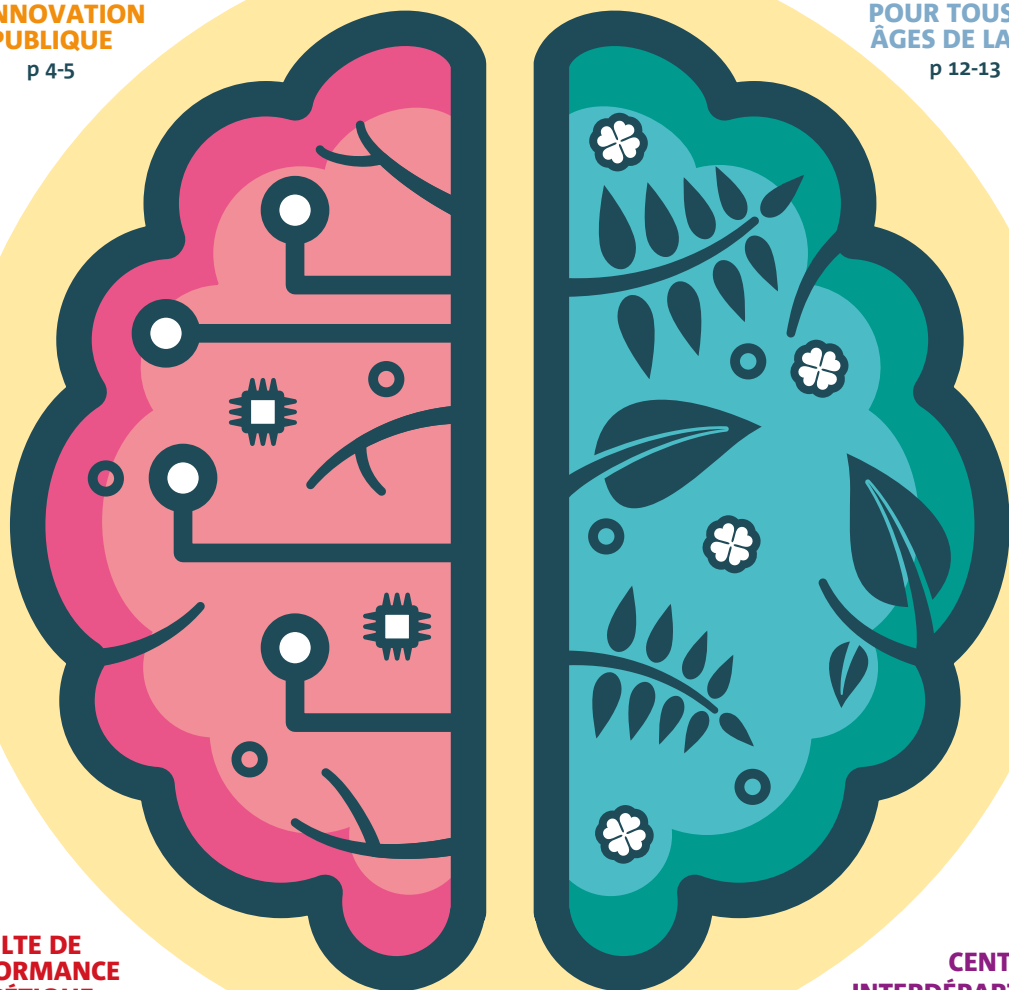
p 10-11

**UN LABORATOIRE
D'INNOVATION
PUBLIQUE**

p 4-5

**UN ACCUEIL SOCIAL
POUR TOUS LES
ÂGES DE LA VIE**

p 12-13



**LE CULTE DE
LA PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE**

p 14-15

**UN PARTENARIAT
PRIVILÉGIÉ AVEC
LES COMMUNES**

p 16-17

**LE CIRCULAIRE
EXPÉRIMENTE
LA ROUTE
DU FUTUR**

p 18-19

**AVEC BIODIF,
LA NATURE REPREND
SES DROITS**

p 20-21

**CENTRE
INTERDÉPARTEMENTAL
DE PRISE EN CHARGE
DES PSYCHO-
TRAUMATISMES**

p 22-23

UNE ACTION INNOVANTE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

CD92/OLIVIER RAVOIRE



Georges Siffredi
Président
du Département
des Hauts-de-Seine

L'identité du territoire des Hauts-de-Seine a été fortement marquée par l'innovation : je pense particulièrement à l'automobile ou à l'aviation dont l'Ouest parisien a été le berceau. Ce dynamisme a été accompagné depuis les lois de décentralisation par les collectivités locales et particulièrement par le Département qui est souvent intervenu au-delà de ses compétences obligatoires pour proposer des politiques publiques innovantes, et parfois, pallier le désengagement de l'État. L'actualité récente a encore montré la permanence de ce dynamisme de l'institution départementale, que ce soit pendant le confinement où nous avons pu, par exemple, proposer 25 000 tests notamment dans les Ephad, ou après, avec la création en un temps record de 80 km de pistes cyclables. Ce sont de très bonnes illustrations de la réactivité de l'action publique, lorsqu'elle est menée à bonne distance du terrain, et particulièrement au niveau communal et départemental.

Avec la crise économique et sociale qui prolonge la crise sanitaire, notre capacité à proposer des solutions novatrices est encore mise à l'épreuve. Nous avons, avant l'été, adopté un plan de relance départemental ciblé apportant des réponses à la fois aux habitants, aux petites entreprises et aux communes. Dans un contexte incertain, il nous faudra sans doute, dans les semaines et les mois à venir, redoubler de créativité dans la mise en œuvre de l'action publique particulièrement en ce qui concerne les solidarités. L'avenir de notre société réside aujourd'hui plus que jamais dans la liberté et l'autonomie des territoires, et dans la proximité de l'action publique. ■

**HDS + est un supplément
de HDSmag**

HDSmag
57 rue des Longues Raies
92731 Nanterre cedex
Tél. : 01.41.37.11.60.

HDSmag@hauts-de-seine.fr

Directeur de la publication

Muriel Hoyaux

Rédacteur en chef

Rafaël Mathieu

Rédaction

Mélanie Le Beller, Pauline Vinatier

Photo / Responsable

Jean-Philippe Ancel

Iconographes

Stephanka Kissiova Toussaint,
Véronique Aufrand

**Conception graphique
et mise en page**

Studio Baylaucq

Courriel : studio@baylaucq.fr

Couverture Pinel

Impression

Maury

45330 Malesherbes

Distribution Adrexo

Routage Cifea DMK

UN LABORATOIRE D'INNOVATION PUBLIQUE

Lancés en octobre 2012, les Entretiens Albert-Kahn ont été créés pour réfléchir de manière prospective et décloisonnée à l'avenir du Département.

Les rencontres entre élus, agents et partenaires du territoire se tiennent dans la maison historique d'Albert Kahn à Boulogne-Billancourt. Albert Kahn (1860-1940) était un mécène financier qui organisait chez lui, au début du XX^e siècle, des rencontres sur des sujets sociaux et politiques très innovants pour l'époque.

C'est dans cet esprit qu'ont été créés les Entretiens Albert-Kahn avec l'objectif de penser la société-monde et de mesurer les impacts sur le Département afin d'améliorer la gouvernance territoriale.

Les sujets touchent toutes les dimensions de la société pour mieux anticiper et répondre aux besoins des Alto-Séquanais dans les domaines aussi variés que l'aide sociale, le travail, la participation citoyenne, la qualité de vie et le bien-être territorial, le logement, l'éducation, la technologie et la culture.

Le Laboratoire d'innovation publique mène des expérimentations en amont des politiques publiques au sein de l'administration départementale pour faire évoluer ses modes de travail et les rendre plus efficaces et transversaux et surtout mieux adaptés aux besoins des Alto-Séquanais. ●



41

Entretiens
Albert-Kahn
réalisés

154

intervenants

2 500

participants

20 000

Cahiers des Entretiens
Albert-Kahn distribués

Les Entretiens
Albert-Kahn

...ratie ?

Immaginant

Tous les enregistrements et cahiers sont accessibles
gratuitement en ligne : <http://eak.hauts-de-seine.fr/>

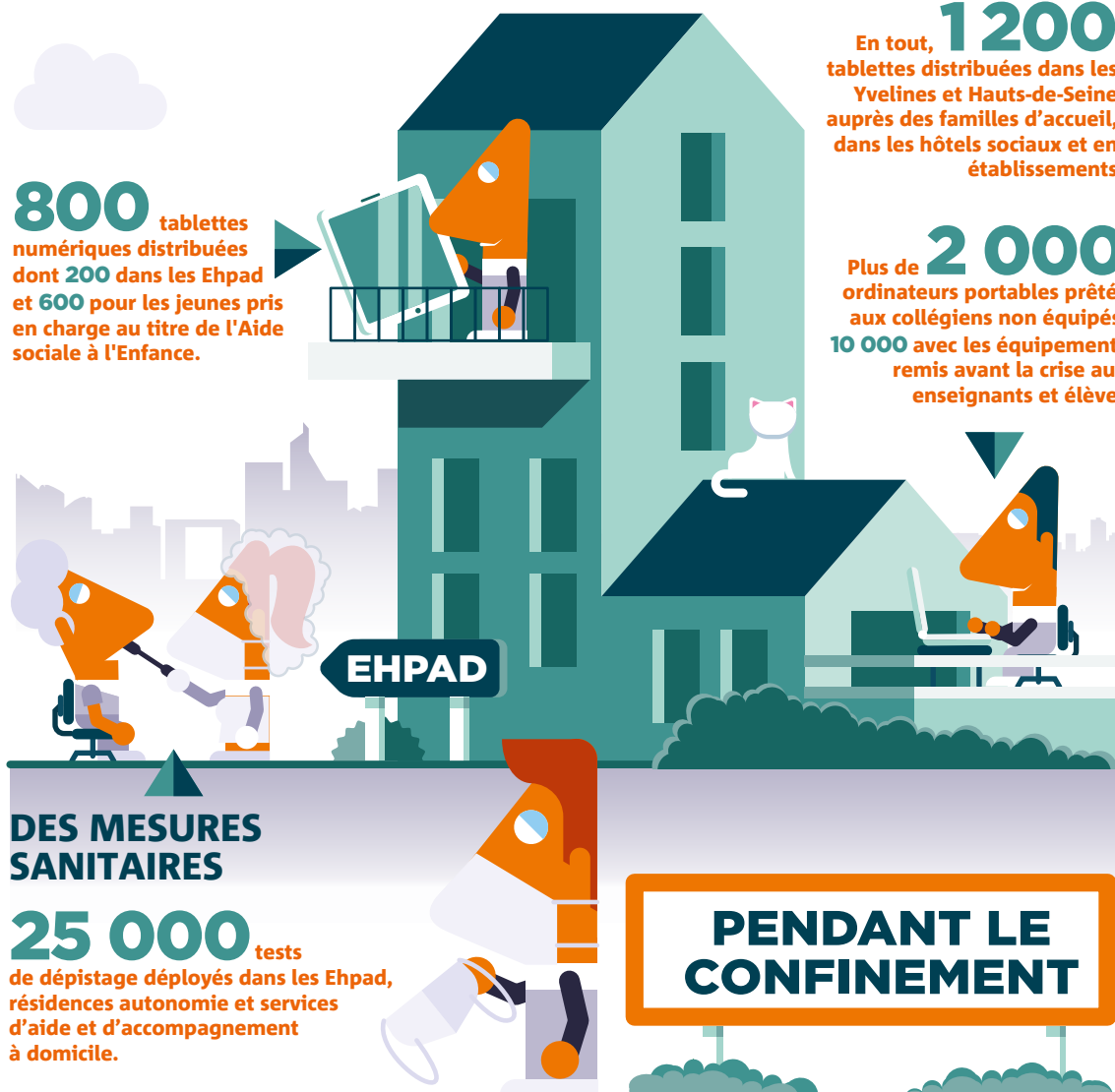
FACE À LA CRISE SANITAIRE, UNE RÉACTIVITÉ INNOVANTE

DES MESURES POUR CONTRER LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

800 tablettes numériques distribuées dont 200 dans les Ehpad et 600 pour les jeunes pris en charge au titre de l'Aide sociale à l'Enfance.

En tout, **1 200** tablettes distribuées dans les Yvelines et Hauts-de-Seine auprès des familles d'accueil, dans les hôtels sociaux et en établissements

Plus de **2 000** ordinateurs portables prêtés aux collégiens non équipés, 10 000 avec les équipements remis avant la crise aux enseignants et élèves



DES MESURES SANITAIRES

25 000 tests de dépistage déployés dans les Ehpad, résidences autonomie et services d'aide et d'accompagnement à domicile.

**PENDANT LE
CONFINEMENT**

UN PLAN DE RELANCE DE 77 MILLIONS D'EUROS

Des aides aux habitants :

18 M€

pour les bénéficiaires de la prime d'activité

Des aides aux communes sur la base de

10 €

par habitant

Des aides aux artisans et aux petites entreprises :

12 M€

APRÈS LE CONFINEMENT

HÔTEL DU DÉPARTEMENT



UN FABLAB ÉPHÉMÈRE À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

10 imprimantes 3D installées pendant 15 jours à l'Hôtel du Département pour fabriquer des visières anti-projection pour adulte

41 îlots de production dans les collèges

3 000 visières et **1 000** systèmes d'ouverture de portes sans contact fabriqués



DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE DANS LES EHPAD

3 packs de casques mis en place dans des établissements testeurs pour rompre l'isolement des personnes âgées avec voyages et visites culturelles à distance.

ROKO VOKO

UN BUS « SANTÉ FEMMES » CONTRE L'ISOLEMENT

Ce dispositif offre aux femmes les plus vulnérables une prise en charge globale et vient enrichir la palette d'action sociale interdépartementale.

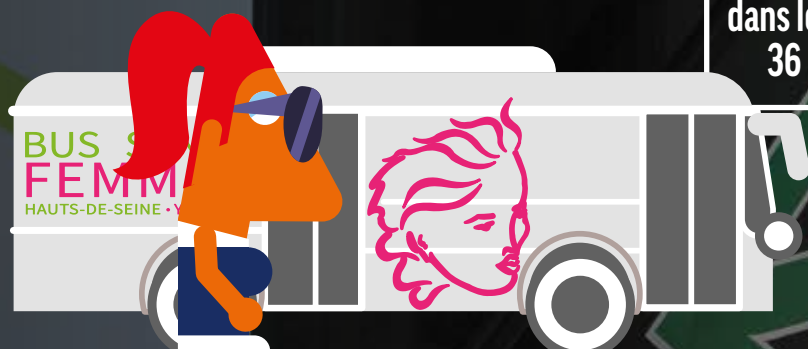
Dispositif itinérant sillonnant le territoire, en zone urbaine, péri-urbaine ou rurale, le bus « santé femmes », porté par l'Institut des Hauts-de-Seine avec le soutien des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, est né d'un constat : de tous âges, milieux sociaux et lieux de résidence, et quelle que soit leur situation personnelle, trop de femmes souffrent de solitude, ne pouvant pas ou n'osant pas pousser la porte des lieux d'accueil et de soins habituels. L'idée du bus « santé femmes » est d'aller au-devant de ces personnes vulnérables. À bord de cet ancien véhicule RATP réaménagé en espace chaleureux et confidentiel, les femmes sont accueillies par une équipe pluridisciplinaire - infirmière, médecin, chargé de prévention, psychologue, officier de police ou de gendarmerie, avocat. Leur sont proposés des entretiens anonymes, gratuits et sans rendez-vous, ainsi que des tests de dépistage rapide (auditif, visuel, diabète et cholestérol) de manière à les inciter par la suite à poursuivre leur parcours de soins ou d'écoute. Ce programme reçoit aussi le soutien de la région Île-de-France, du conseil départemental de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine, des ordres des avocats des Yvelines et des Hauts-de-Seine et de la direction départementale de la sécurité publique dans les Hauts-de-Seine. ●

100 000 €

Le budget du bus pour 2020, financé pour moitié par les Hauts-de-Seine et pour moitié par les Yvelines

72

Le nombre de sorties prévues en 2020, dont 36 dans les Hauts-de-Seine et 36 dans les Yvelines





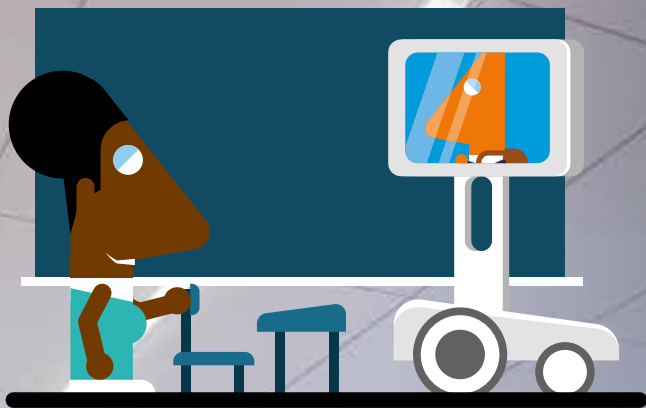
CRM

LE COLLÈGE À LA MAISON GRÂCE AUX ROBOTS

Depuis la rentrée 2019, le Département met en place des robots de téléprésence afin de permettre aux collégiens qui ne peuvent se rendre en classe de suivre les cours.

C'est une tablette montée sur roulettes à hauteur d'enfant qui se glisse facilement derrière une table, se faufile habilement dans les allées et permet à des élèves de suivre les cours à distance. L'an dernier, trois collèges des Hauts-de-Seine ont lancé le dispositif en accueillant un robot de téléprésence mis à disposition par le Département : les collèges Paul-Éluard de Châtillon, Maison-Blanche à Clamart et François-Furet à Antony. Ce robot, d'une valeur de huit mille euros, se compose de deux parties : la première - la tablette - reste dans l'établissement tandis que la seconde part au domicile de l'élève qui dispose d'un ordinateur portable à partir duquel il peut tout contrôler avec la souris ou les flèches directionnelles du clavier. Il voit ainsi deux écrans : l'un qui filme ce qui se passe en face de lui et l'autre au pied du robot afin d'éviter les obstacles au sol. De l'autre côté, dans la salle de classe, camarades et professeurs peuvent voir soit le visage du collégien soit un avatar personnalisable s'il n'a pas envie d'être visible. Cette machine, d'une autonomie de huit heures, dispose d'une base à laquelle il vient se raccorder pour se recharger et se connecte via le wifi de l'établissement ou par une carte 4G fournie. Ce robot de téléprésence ne sert pas uniquement à suivre les cours mais aussi à accompagner ses copains de classe dans la cour ou au restaurant scolaire, mener des travaux en groupe ou assister à des sorties. Cette expérimentation se poursuit cette année avec dix autres robots mis à disposition dans de nouveaux établissements. Il s'inscrit plus globalement dans la politique numérique départementale avec l'ENC (l'Environnement numérique des collèges) qui prévoit des dotations pour que les établissements puissent prendre le virage du numérique. ●

En 2019-2020, le robot de téléprésence a été testé dans trois collèges comme ici à Paul-Éluard à Châtillon.



3

Le nombre de robots expérimentés lors de l'année scolaire 2019-2020 dans les collèges des Hauts-de-Seine

131

L'an dernier, les trois élèves équipés se sont connectés en tout 131 heures à leur robot de téléprésence pour suivre leurs cours.

UN ACCUEIL SOCIAL POUR TOUS LES ÂGES DE LA VIE

De l'accueil jusqu'à la résolution des problématiques des usagers, les pôles sociaux renouvellent les modes de prise en charge.

Dès l'accueil, l'utilisateur, accompagné si besoin, peut consulter son dossier, prendre rendez-vous, faire ses démarches en ligne... Les pôles sociaux déployés progressivement sur le territoire représentent le nouveau visage de l'administration départementale : fluide, simple, connectée. Après Châtenay-Malabry, en 2016, et Villeneuve-la-Garenne, en 2018, Châtillon, inauguré en septembre 2019, est le troisième des treize pôles sociaux prévus sur le territoire. À partir de ces guichets uniques, accessibles en moins d'un quart d'heure en transport en commun, et ouverts en continu, plusieurs entrées sont possibles : insertion socio-professionnelle, protection maternelle et infantile (PMI), planification familiale, aide sociale à l'enfance, handicap... Les pôles sociaux sont aussi le point de départ d'une prise en charge globale prenant en compte l'ensemble des problématiques de l'utilisateur, dont le parcours se déroule en trois temps : accueil par des « gestionnaires de l'offre de service », compétents sur toute la palette d'offre sociale, de la petite enfance au grand âge, et formés aux outils numériques, évaluation, puis accompagnement par des équipes pluridisciplinaires travaillant en transversalité. Pour plus de simplicité, l'utilisateur conserve un référent unique tout au long de sa prise en charge. ●

Comme à Châtenay-Malabry et Villeneuve-la-Garenne, les pôles sociaux rassemblent en un lieu toute l'offre sociale du Département.



13

Le nombre
de pôles sociaux
prévus sur le territoire

57%

La part de l'action sociale,
première compétence du
Département, dans son
budget de fonctionnement



LE CULTE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Le Département investit massivement dans la rénovation de ses collèges publics, pour lesquels ont été passés des contrats de performance énergétique. À l'horizon 2024, l'objectif est de réduire la facture de plus de 30 %.

Avec 170 kilowattheures consommés au mètre carré, soit 15 % de plus que la moyenne nationale, les performances des collèges publics ne décrochaient jusqu'ici qu'une étiquette C dans la classification énergétique. Pour améliorer leur efficacité tout en garantissant des niveaux de confort identiques, voire supérieurs, aux élèves, a été élaborée une ambitieuse stratégie énergétique qui touchera les quatre-vingt-treize bâtiments scolaires dont le Département a la gestion directe. Cinq cent soixante-dix millions d'euros doivent être investis de façon à obtenir, à l'horizon 2024, une réduction des dépenses énergétiques de l'ordre de 30 %. Les contrats de performance énergétique (CPE), expérimentés avec succès dans six collèges entre 2012 et 2019, sont l'instrument privilégié de cette démarche : soixante-deux collèges bénéficient des premiers contrats passés pour 2018-2031 avec deux prestataires (Dalkia et Engie), ciblant avant tout les systèmes de chauffage, d'éclairage ou encore de ventilation. Objectif : jusqu'à 30 % de gain en consommation. À partir de 2021, cette première vague s'articulera avec une seconde génération, portant cette fois sur le bâti de vingt et un autres collèges, avec à la clef des économies d'énergie d'au moins 35 à 40 %. Les dix restants, parmi les plus anciens, ne seront pas compris dans les CPE mais le Département prévoit de mettre à profit des opérations de reconstruction ou de réhabilitation lourdes pour améliorer significativement leur efficacité énergétique. ●





CD92/STEPHANIE GUTIERREZ-ORTEGA



CD92/STEPHANIE GUTIERREZ-ORTEGA

30 %

Le gain énergétique visé au minimum dans les collèges publics à l'horizon 2024

50 %

La part des collèges dans la consommation énergétique globale du Département

570

La somme totale en millions d'euros qui doit être investie dans cette opération

UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC LES COMMUNES

Pour plus d'efficacité, les subventions du Département aux communes s'inscrivent depuis sept ans dans le cadre des contrats de développement.

Le Département est un partenaire majeur pour les communes, celui sur lequel elles s'appuient pour financer et réaliser des projets d'investissement et mener des actions qui améliorent le cadre de vie et le bien-être des habitants. Effectifs depuis 2013 mais engagés dès 2011, les contrats de développement regroupent dans une enveloppe unique, pour une durée de trois ans, l'intégralité de ses subventions en direction des communes. Autant d'aides auparavant dispersées. « *Le Département a toujours soutenu les communes au-delà de ses compétences obligatoires. En 2013, les premiers contrats sont venus consacrer ce rôle de partenaire privilégié, alors même que l'État se désengageait* », souligne Georges Siffredi. Pour le Département, l'intérêt est l'uniformisation et la simplification de son cadre d'intervention ainsi que la rationalisation administrative. De leur côté, les communes n'ont pas à multiplier les demandes d'aide et ont l'assurance d'un financement pérenne, centré sur les projets structurants à forte valeur ajoutée. « *Environ deux cents équipements communaux ont été créés ou rénovés avec notre concours. Cet argent a permis de rendre nos villes plus attractives* », poursuit Georges Siffredi. En plus des projets d'investissement, la contractualisation finance les actions de proximité : structures d'accueil du jeune enfant, activités sportives, culturelles, relais d'assistantes maternelles, coordination gérontologique... À ce jour, les trente-six communes des Hauts-de-Seine ont conclu avec le Département un, voire deux contrats de développement, et même trois pour certaines d'entre elles. ●





472 M€

Le montant engagé par le Département depuis 2013 dans le financement des contrats de développement, dont 294,1 M€ en investissement

3

Depuis 2013 se sont succédé trois générations de contrats différentes

36

Le nombre des communes engagées dans ces contrats, soit l'intégralité des villes du Département

LE CIRCULAIRE EXPÉRIMENTE LA ROUTE DU FUTUR

Avec le RD 993 Lab, quatre prototypes sont testés pendant quelques mois sur cet axe de Paris La Défense. Autant de solutions innovantes dans le domaine de la voirie.

Depuis août 2017, le boulevard Circulaire fait partie du domaine public routier départemental. En attendant sa requalification, le Département a lancé, en partenariat avec le Cerema et Paris La Défense, un appel à projets sur cet axe de 3,83 kilomètres afin d'en faire un support et un démonstrateur de l'innovation dans le domaine de la voirie.

En décembre dernier, quatre lauréats ont été désignés, tous souhaitant expérimenter des dispositifs innovants sur toute ou une partie de la route. La plupart a pour objectif de fluidifier le trafic dense de cette zone. Vinci, Actemium et Qucit proposent par exemple un système d'analyse intelligente de vidéos afin de moduler les plans de feux et ainsi éviter les congestions. Dans les carrefours complexes, Flowell souhaite mettre en place un marquage au sol innovant en LED permettant une attribution dynamique des voies et ITS Ready communiquera avec les automobilistes via une application ou des panneaux d'information pour fournir des conseils de vitesse en fonction de la situation. Cette solution permet également un meilleur partage de la voirie en adaptant le temps de feu vert pour les piétons. Enfin grâce à Luciole et à son système d'éclairage économe et intelligent à base de LED, l'intensité lumineuse pourra augmenter à l'approche d'un véhicule, d'un vélo ou d'un piéton puis diminuer après son passage.

Ces quatre projets sont soutenus par le Département jusqu'à 75 % de leur coût total. Les prototypes sont en train d'être installés pour une durée d'un an avant une éventuelle pérennisation. ●

www.rd993lab.fr

3,83 km

La longueur de la RD 993,
axe départemental depuis
2017

30 000

Chaque jour, près de
30 000 véhicules
empruntent le Circulaire
de Paris La Défense

4

Le nombre de prototypes
expérimentés sur la RD 993
dans le cadre de ce Lab



© COJAS

CD92/WILLY LABRE

AVEC BIODIF, LA NATURE REPREND SES DROITS

Cet opérateur interdépartemental conseille les collectivités et les maîtres d'ouvrage pour éviter ou réduire l'impact des aménagements urbains sur les milieux naturels.

Des aménagements urbains, oui, mais pas au prix du respect de la nature. C'est en partant de ce principe que les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont créé en 2018 un Groupement d'intérêt public appelé Biodif. Son objectif : conseiller les collectivités et les maîtres d'ouvrage publics ou privés, en amont de leurs projets, et essayer d'éviter ou de réduire au maximum les impacts de leurs aménagements sur la biodiversité. Dans certains cas, cela peut aller jusqu'à la compensation par la restauration d'autres milieux naturels à proximité. Biodif signe alors une convention avec le maître d'ouvrage pour trente ans dans laquelle il s'engage à gérer le site pour lui et à réaliser un bilan écologique annuel.

Biodif assure aujourd'hui la gestion de plusieurs sites de compensation dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, notamment à Châtenay-Malabry avec les travaux du T10 menés avec Île-de-France Mobilités, Issou dans le 78 pour le projet Éole de prolongement du RER E vers Mantes-la-Jolie mené par SNCF Réseau et enfin un dernier à Montesson. Autre gros chantier à venir, celui du futur centre d'entraînement du Paris-Saint-Germain qui ouvrira ses portes à Poissy en 2021. Trois autres chantiers concernent des travaux sur des routes départementales. Par ailleurs, des brigades au service de l'environnement et de l'insertion seront mises en place par les deux Départements, en partenariat avec l'agence d'insertion ActivitY'. Ces équipes de compensation écologique seront composées de bénéficiaires du RSA qui seront ainsi recrutés et formés pour apprendre le métier d'ouvrier du paysage. Ces brigades assureront la gestion des espaces naturels et permettront ainsi à Biodif de proposer aux maîtres d'ouvrage un volet entretien. ●

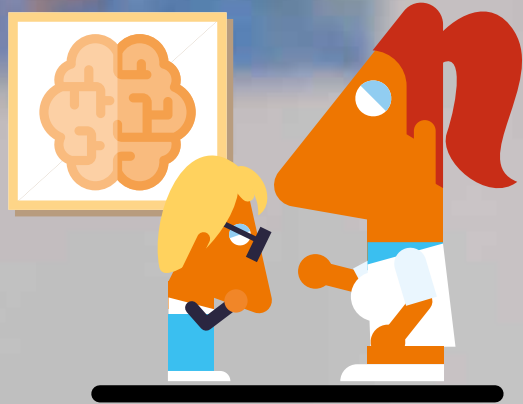
Aménagement de
compensation écologique
sur le site des Grésillons :
Issou et Porcheville



UN CENTRE INTER- DÉPARTEMENTAL DE PRISE EN CHARGE DES PSYCHO- TRAUMATISMES

Le Département des Hauts-de-Seine a approuvé en juillet la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) avec le Département des Yvelines et le Centre hospitalier de Versailles.

Objectif : devenir un centre de référence et de ressources sur le psycho-traumatisme de l'enfant et de l'adolescent, au plan départemental mais également au plan national. En s'appuyant sur le caractère stratégique et prioritaire de la prise en charge psychologique et médicale dans le cadre des mesures de placement des enfants, la nouvelle structure permettra d'agir au-delà des missions de prise en charge socio-éducative, psychologique et matérielle confiées aux Départements. Le Centre permettra notamment d'assurer la pluridisciplinarité et la coordination des prises en charge médicales, paramédicales, éducatives et sociales, et de permettre un continuum dans le parcours de l'enfant victime de psycho-traumatisme à travers la détection, la prévention, l'évaluation, la prise en charge et le suivi de son parcours et du projet global de prise en charge... Il disposera d'une implantation physique dans les locaux du Département des Yvelines, à Versailles, et opérera en lien avec le réseau de structures existantes réparties sur le territoire interdépartemental. ●



Nouveau! Pass+

Pass+ Hauts-de-Seine devient
Pass+ Hauts-de-Seine - Yvelines



- ✓ Aide financière activités sportives et culturelles
- ✓ Accès au soutien scolaire en ligne
- ✓ Restauration scolaire *
- ✓ Bons plans

**Jamais inscrit ?
Demandez votre carte
dès le 15 juin 2020 !**



**Information pour les collégiens
inscrits en 2019-2020 :**

en raison de la crise sanitaire, report exceptionnel de l'aide
financière non consommée en 2019-2020 sur l'année 2020-2021

*Pour la plupart des collèges publics